

La Nouvelle-Aquitaine, un laboratoire des politiques régionales



Le 26 février dernier, s'est déroulée à Bordeaux une rencontre territoriale des élus à la culture de la Nouvelle-Aquitaine organisée par la FNCC en partenariat avec la Région.

S'il est une collectivité impactée par le big-bang territorial initié sous la présidence Hollande, c'est bien cette grande région, vaste comme l'Autriche, rassemblant des territoires aussi divers que pouvaient l'être les ex-Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Comment faire de cette disparité une force ? Et comment faire d'une réforme conçue à la va-vite, sans concertation avec les acteurs concernés, une opportunité pour repenser les politiques régionales ? C'est tout l'enjeu des réflexions conduites sous le pilotage des élu(e)s de cette région.

Dans le domaine culturel, le nécessaire chantier d'une harmonisation de politiques très différentes oblige à une réelle refondation. Et l'axe majeur de cette refondation, annoncé clairement dans le projet du président Alain Rousset, est la prise en compte des droits culturels, en conformité avec les prescriptions des lois NOTRe et LCAP.

La région Nouvelle-Aquitaine est ainsi l'une des rares collectivités à prendre à bras-le-corps cette question et à annoncer l'intention de la traduire dans les textes de ses règlements d'intervention. Et la méthode est particulièrement intéressante et fidèle aux principes qui régissent les droits culturels : la Région a fait appel à une cinquantaine de volontaires qui, en partant de leur expérience, vont contribuer à cette réécriture des documents régissant les politiques régionales. Méthode participative donc, faisant appel à l'intelligence collective, mais méthode aussi très pragmatique, s'appuyant sur le vécu concret de nombreux acteurs associatifs ou professionnels.

Nombreuses sont les collectivités à attendre les fruits de cette réflexion (annoncés pour la fin de l'année 2018), qui pourraient conduire à une quasi révolution dans la conduite des politiques culturelles.

Jany Rouger,  
trésorier de la FNCC

## Actualités



### Rencontre territoriale de la FNCC en Nouvelle-Aquitaine.

Le 26 février, la FNCC a organisé, en partenariat avec le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, une rencontre territoriale sur le thème : "L'élu(e) à la culture dans son environnement régional", devant une centaine de personnes. Les élu(e)s de trois communes ont témoigné de leur choix culturels. Echos.



**Egalité des genres : la grande absente.** Troisième volet du rapport de l'Unesco 2018 sur l'avancée dans le monde des principes de la Convention sur la diversité : l'égalité femme/homme. Un objectif qui peine à se concrétiser.

## Analyses



**La culture au service des territoires et vice-versa.** Deux études font le point sur l'apport des festivals littéraires et celui des tournages de films pour les territoires. Elles mettent à jour leur forte contribution en termes d'image et de tourisme.



**Les Actes de la Nuit.** Les Actes de la 2<sup>e</sup> Conférence nationale de la vie nocturne, organisée par la Plateforme de la vie nocturne dont fait partie la FNCC, sont désormais en ligne. Comment et pourquoi élaborer des "politiques de la nuit" ?

## Echos des collectivités adhérentes



**Région Grand-Est, Pascal Mangin, vice-président culture du conseil régional.** Comment concevoir un politique culturelle sur un territoire d'une ampleur nouvelle, puisque le Grand-Est comprend trois anciennes régions : l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne ?



**Creil, Danièle Carlier, maire-adjointe à la culture.** Située dans l'Oise (Hauts-de-France), Creil compte 36 000 habitants. Pour Danièle Carlier, la culture est une dimension essentielle pour la défense de valeurs républicaines. La Ville s'appuie en particulier sur un chœur de collégiennes...



## Note de lecture



**Architecture, urbanisme et pratiques de l'Etat.** L'architecte et urbaniste Eric Lenge-reau explore l'histoire de politiques culturelles essentielles pour l'aménagement du cadre de vie. Une contribution importante en ce qu'elle rejoint les préoccupations actuelles pour la redynamisation des centres villes.